

DEVENIR ANIMATEUR



Comment devenir animatrice ou animateur de la Fresque de l'Immobilier Durable ?

- Avoir participé à une fresque de l'immobilier durable
- Participer à une session de formation à l'animation

L'atelier est dispensé par l'OID, dans nos locaux (Paris 2^e) et dure 3 heures.

TARIF PAR PARTICIPANT, POUR UN ATELIER INTER-ENTREPRISE

Tarif	400€ HT
Tarif membre OID	300€ HT

TARIF POUR UN GROUPE JUSQU'À 12 PERSONNES AU SEIN DE VOTRE STRUCTURE

Entreprise	2500€ HT
Entreprise - membre de l'OID	2000€ HT
École université	1500€ HT
École université - membre de l'OID	1000€ HT

MODALITÉS

A la fin d'une formation, vous repartez avec :



Attestation d'aptitude à l'animation



1 jeu de cartes



Guide et supports techniques

Pour le déploiement de la fresque, l'animateur déclarera la réalisation des ateliers à l'OID et reversera des droits d'utilisation : les droits d'utilisation sont de 3€ HT par personne pour une prestation gratuite ou de 10% du montant fixé pour l'animation.

Cette formation n'est pas éligible au financement par les OPCO. Les dates des prochaines formations sont disponibles sur notre site internet

La Fresque de l'Immobilier Durable a été conçue par l'Observatoire de l'Immobilier Durable (OID) et le Master Immobilier et Bâtiment Durables de l'École des Ponts Paristech (ENPC), avec leurs partenaires stratégiques